



Demolition d'une cabane de jardin et transformation exterieur d'u

Par **DOUDOU3050**, le **29/04/2009** à **18:09**

Bonjour,

j ai acheté il y a 18 ans une maison, il y avait, sur le terrain, une cabane adossée au mur du voisin, le nouveau propriétaire veut me la faire démollir, de plus il a complètement transformé sa maison (toit écroulé pour faire une terrasse ouverture avec un escalier extérieur, ouvertures de fenêtres alors qu'avant il n'y avait aucune fenêtre de mon coté ...)que puis je faire ?

Merci

Par **Tisuisse**, le **29/04/2009** à **19:03**

Bonjour,

Voyez votre mairie pour avoir connaissance de l'autorisation de travaux ou le permis de construire.